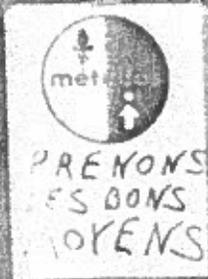


Renforcer nos liens



Rapport de
Clément Godbout
directeur

Assemblée annuelle des Métallos
du Québec
Québec, le 10 mai 1988





Clément Godbout

PHOTO SERGE JONGUE



Gérard Docquier, directeur canadien des Métallos, Clément Godbout, et Fernand Daoust, secrétaire-général de la Fédération des Travailleurs du Québec.

Renforcer nos liens

par Clément Godbout
directeur

Je voudrais remercier tous ceux et celles qui sont présents à cette assemblée annuelle et qui par leur présence témoignent encore une fois de cette solidarité et de cette fierté d'être membres d'un syndicat comme celui du Syndicat des Métallos.

Cette assemblée est des plus importantes pour nous, en tant que Métallos et Québécois, et se tient la veille de notre Congrès Canadien d'Orientation, et ceci **pour trois raisons principales.**

Nos statuts

La première, c'est que demain nous étudierons le rapport du comité d'étude sur les statuts des Métallos, sur ce que pourrait être la structure de notre syndicat au niveau canadien. Ce comité d'étude, nommé au dernier congrès d'orientation et qui a fait le tour du pays, a pu colliger ainsi les mémoires et les opinions de syndicats locaux à travers les trois districts canadiens des Métallos (Ouest, District 3, Ontario, District 6 et Québec-Maritimes, District 5) et nous présente son rapport. Ses recommandations seront discutées et, ainsi, ce qui peut être adopté aura pour nous et pour notre syndicat des implications certaines.

Notre décision de demain se veut donc notre position à être soumise au prochain congrès international du Syndicat des Métallos pour adoption et amendements à nos statuts. Pour ma part, je crois fondamentalement notre participation au débat de demain. Il y va de notre intérêt et de notre avenir.

Il faut que nous y soyons nombreux et participer à plein. Le Syndicat des Métal-

los, tel que nous l'avons connu, a toujours su s'ajuster selon nos aspirations et volontés en tant que travailleurs métallos québécois. Sa structure flexible, pouvant s'adapter à toutes circonstances, et l'autonomie de chacun de ses districts ne doivent être ni amputées, ni encadrées.

Bien sûr, on peut proposer à nos statuts des amendements que j'appellerai "cosmétiques", mais là encore nous devons bien en saisir et en comprendre leur portée réelle. Convoquer ainsi l'assemblée annuelle du Syndicat des Métallos du Québec la veille de notre Congrès d'Orientation permet une meilleure participation des syndicats locaux et une bonne préparation de nos positions qui seront prises.

Durement touchés

La deuxième raison en est une d'ordre financier pour les syndicats locaux. Cette crise actuelle, qui n'en finit plus et qui a placé jusqu'ici sur la chaîne du trottoir 15,000 des nôtres, a affecté durement la plupart des syndicats locaux des Métallos. Je dirai que la proportion de perte de membres pour le district 5, qui est d'environ 30%, est à peu près la même dans la vaste majorité des sections locales. Je sais que dans certains syndicats locaux la situation est encore pire. Je devais donc prendre les mesures nécessaires afin de permettre à toutes les sections locales des Métallos de pouvoir participer au Congrès d'Orientation de notre syndicat.

En arrêtant la date d'aujourd'hui pour notre assemblée annuelle, nous pourrions donc participer par la même occasion à

deux réunions syndicales importantes des métallos et faire des économies, ce qui n'est pas à négliger actuellement.

Au congrès de la FTQ

La troisième raison, c'est que la Fédération des Travailleurs du Québec tient son congrès à Montréal du 5 au 9 décembre 1983. Si nous avions comme à l'habitude tenu notre assemblée annuelle la semaine qui précède celle du congrès de la FTQ, nous aurions tenu notre assemblée les 1er et 2 décembre, ce qui aurait voulu dire, à toutes fins pratiques, deux semaines consécutives de congrès pour plusieurs syndicats locaux des Métallos. Plusieurs d'entre nous aurions alors assisté à l'une ou l'autre des réunions à cause des restrictions financières. Pas aux deux. Ayant pu



Lina Belval,
usine Lumiray
Montréal.

en mai 1983 assister au Congrès d'Orientalion et à l'assemblée annuelle, il vous sera donné le temps d'accumuler des fonds pour pouvoir participer au congrès de la FTQ. Je vous suggère de commencer immédiatement à penser à mettre sur pied, surtout pour les régions éloignées, un programme de mise en commun de fonds afin de permettre à des Métallos, incluant ceux qui sont sans-emploi, d'y assister. Votre coordonnateur régional ou votre représentant vous en reparlera sûrement.

À l'automne de 1983, les syndicats locaux recevront les rapports d'activités de l'année en cours.

L'an prochain en 1984, l'assemblée annuelle aura lieu à l'automne.

Notre syndicat

Demain, le 11 mai 1983, débiteront les assises du Congrès Canadien d'Orientalion du Syndicat des Métallos. Toute la journée sera consacrée à discuter du rapport du comité d'étude sur les statuts des Métallos.

Sans reprendre mon rapport moral de 1981, je veux cependant vous rappeler certains principes qui nous ont guidés jusqu'ici et qui ont fait que nous avons été capables d'évoluer comme hommes et femmes du Québec dans ce grand syndicat. Notre autonomie et notre force nous ont permis d'être très souvent le fer de lance de plusieurs revendications syndicales et sociales au Québec.

Il faut bien se rappeler aussi que nous sommes un des rares syndicats à élire au suffrage universel nos dirigeants internationaux. Chaque district élit également par scrutin universel, à l'intérieur de son district, son directeur. Tenant compte de la situation canadienne, notre constitution prévoit l'élection par tous les Métallos canadiens d'un directeur national. Tous sont élus pour un mandat de quatre ans. Sur le plan de votre section locale, vous élisez démocratiquement, par tous les Métallos de votre usine, vos officiers et les membres des comités. Dans la plupart des autres syndicats, les dirigeants de l'Union sont généralement élus en congrès, ce qui

est une différence fort remarquable. Nos statuts et nos traditions permettent une véritable vie démocratique chez nous; ainsi notre syndicat nous appartient vraiment et nous en sommes les maîtres à bord.

Quant au Québec, force nous est de réaliser que chez nous, nous faisons ce que nous voulons faire, dans notre langue, à partir de nos propres aspirations, en tenant compte de la réalité de ce que nous sommes, avec nos défauts et nos qualités. Cette approche a permis que 45,000 travailleuses et travailleurs québécois soient membres de notre syndicat, et c'est là notre véritable force, tant sur le plan individuel que sur le plan collectif.

Difficile mais glorieuse

L'histoire de notre syndicat écrite par Jean Gérin-Lajoie, "Les Métallos 1936-1981", nous rappelle la longue marche des Métallos. Elle fut difficile mais glorieuse. Les luttes ont été dures et longues, mais fructueuses.

L'histoire du syndicalisme industriel au Québec, c'est notre histoire et aussi celle de tous les Métallos. Je dirai que le fil conducteur de la solidarité fut cette volonté d'aider les plus démunis et de regrouper vraiment tous les travailleurs(ses) sans exception. L'avenir est là, et il nous appartient. Dans son témoignage, en guise de conclusion, Jean nous livre un dernier message d'amitié de la façon suivante: "Aux nombreuses amitiés que j'ai éprouvées et dont j'ai été honoré en vingt-neuf années d'action parmi les Métallos, c'est à dire toute ma vie d'adulte jusqu'à maintenant, se sont ajoutées pendant la trentième, les amitiés de ceux et de celles que je n'ai pas rencontrés mais que j'ai découverts en racontant leur lutte ou leur progression. J'ai connu les Métallos pour avoir voulu faire leur histoire plutôt que de la subir. D'où ma confiance en leur avenir, et ma conviction de l'importance de ce syndicat pour tous les travailleurs et pour la société québécoise".

Cette conclusion nous indique jusqu'à quel point nous pouvons être fiers d'être Métallo, mais en même temps nous rappel-



Roland Cabana,
président des métallos des Profils Reynolds, à Ste-Thérèse.

le tout le fardeau de nos responsabilités en tant que membres et militants de ce grand syndicat vis-à-vis les travailleurs et toute la société en général.

Pour nous et par nous

Je vous soumets cependant que si c'est le désir des membres d'apporter des changements aux statuts de notre syndicat, il est essentiel que ces modifications soient adoptées pour nous et par nous.

C'est à nous et nous seuls d'en décider. Demain sera donc une autre journée très importante et qui passera également à l'histoire. À nous d'être tous présents pour écrire le texte.



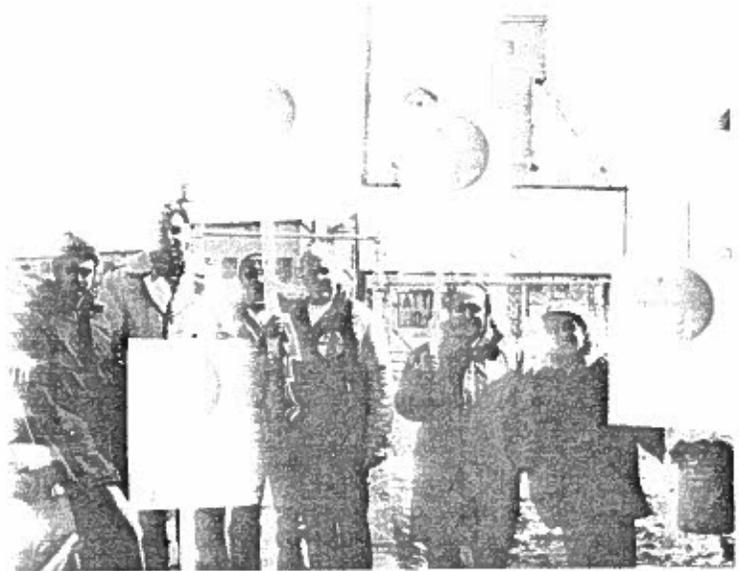
Raymond Ethier, président des métallos de Stelco-Notre-Dame.



Aldo DePalma, métallo de Stelco-Lachine.



**Rodolphe Robidoux
Murdochville.**



Les 350 travailleurs de la mine Lamaque, à Val d'Or, sont en grève depuis le 9 février. Sur la photo, on reconnaît Antonio Bruno, coordonnateur des Métallos en Abitibi-Témiscamingue, Armand St-Jean, président du syndicat local, et André Gravel, permanent du syndicat.



Sur les lignes de piquetage.

Secteur public: expérience douloureuse

Je ne peux passer sous silence l'expérience douloureuse que nous venons de vivre au Québec, à l'occasion de l'affrontement entre le gouvernement du Québec et les employés(ées) de l'État.

Ces milliers de travailleurs(ses), dont plusieurs ne sont pas les plus mal pris, voulaient à juste titre négocier leur convention collective de travail. Leur lutte s'est terminée dans un désarroi que je trouve fort inquiétant pour l'avenir syndical. Il me semble que les syndiqués en sortent fort désabusés, et pour cause.

Dans notre société, il ne faut pas établir comme principe que l'illégalité est le moyen privilégié de pression pour améliorer ses conditions de vie et de travail.

Une telle stratégie sert au patronat et il s'en approprie pour s'en servir comme poudre sèche pour nourrir ses canons tournés vers nous et prêts à cracher. Les résultats sont fort dangereux pour notre solidarité et au lendemain, le spectacle est passablement triste à voir. On doit alors faire face à de multiples poursuites, à des congédiements, à des lois matraques, et les blessures fort douloureuses sont beaucoup trop profondes pour se cicatriser rapidement. On risque alors d'avoir logé dans l'ordinateur toutes les données nécessaires pour obtenir la division syndicale et une profonde désillusion des militants syndicaux, dont la démobilisation.

La panique du gouvernement

Le gouvernement a agi en véritable patron paniqué. On ne peut accepter qu'il ait rendu, dès le départ, à toutes fins pratiques illégales la négociation avec ses salariés, par les lois 70 et 105. Il n'y a eu aucune négociation véritable et il a refusé le dialogue nécessaire à toute négociation menée de bonne foi. Au lieu de négocier, il a choisi la voie de légiférer, donc d'imposer, selon ses conditions à lui, le contenu

des conventions collectives avec ses décrets. Une telle provocation ne pouvait passer sans que quelqu'un réagisse. Des travailleurs(ses) de bonne foi, profondément choqués, ont réagi et crié très fort. Le gouvernement a été impitoyable et complètement sourd. Lorsque la loi 111 fut adoptée, je crois que personne ne pouvait l'accepter au Québec et pourtant le gouvernement l'a imposée.

Cette loi la plus dure et la plus disproportionnée, tenant compte de la situation qui existait, démontre encore une fois que le gouvernement du Québec avait perdu la boule et la rage avait pris le dessus sur la raison.

Cette loi doit être combattue avec vigueur et dénoncée partout. Le gouvernement aura à porter sur ses épaules, et pour longtemps, ce fardeau de la folie et de l'exagération.

La CSN agit de façon immorale

Sur le plan syndical, je pense qu'à bien des endroits ça bouille et la réaction est difficile à contenir. Durant ces négociations, la CSN a perdu l'appui de ses membres parce que la CSN n'a pas compris que l'imposition "par en haut" ne remplacera jamais la persuasion démocratique. Comme un paon, elle voulait donner l'impression qu'elle était le grand stratège du secteur public et parapublic. Et de façon hypocrite, elle a tout fait pour faire miroiter dans l'opinion publique qu'elle seule était le grand défenseur des travailleurs(ses) du secteur privé. Elle a perdu sa cause.

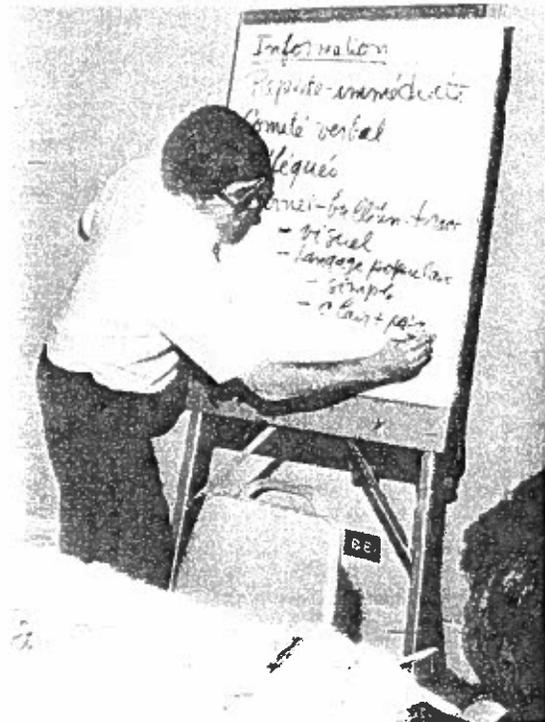
Ce qu'il y a de plus insultant, voire immoral, c'est que la CSN a tenté de se servir du Front commun du secteur public et parapublic pour se donner bonne bouche auprès du secteur privé. En réalité, tout ce "pétage de broue" face à la crise dans le secteur privé, n'est que dissension et fausse façade. La vérité, c'est que la CSN préparait un vaste programme de maraudage systématisé dans le secteur privé.



Yvan Giard, permanent à Montréal, André Gravel, d'Abitibi-Témiscamingue, Michel Blondin, responsable de notre service d'éducation, Lawrence McBrearty, coordonnateur sur la Côte-Nord, en Gaspésie, le Bas du Fleuve et les îles-de-la-Madeleine.



Raymond Sliker, coordonnateur à l'administration des Métallos, et Alban Blanchard, président des métallos des Mines Wabush, à Pointe-Noire, sur la Côte-Nord.



Jean-Marc Carle, de notre service de l'information.

La lettre scandaleuse de la CSN

Le chat est sorti du sac à l'occasion de la réunion du bureau de la FTQ, tenue le 28 février 1983, quand le secrétaire-général Fernand Daoust, remettait aux membres du bureau, une lettre émanant de la Fédération de la Métallurgie-CSN datée du 11 février 1983.

Cette lettre... on la retrouve en annexe I. Vous aurez certainement remarqué que la plupart des usines visées sont déjà syndiquées et se répartissent de la façon suivante:

FTQ	76
CSD	5
Non-syndiquées	18
Syndicats indépendants	10

Il faut ajouter qu'à la FTQ environ 80% des usines visées sont des Métallos.

La FTQ aurait pu dénoncer avec toute la vigueur qu'on lui connaît cette approche antisyndicale et irresponsable de la CSN. Pendant que des centaines de militants(tes) syndicaux de bonne foi, un peu partout au Québec et de toutes allégeances syndicales, travaillent jour et nuit pour maintenir la solidarité entre les travailleurs du secteur public, pendant que ces mêmes militants faisaient "des pieds et des mains" pour maintenir des liens étroits de fraternité entre ceux du public et du privé, pendant que le gouvernement frappait à bras raccourcis sur le mouvement syndical, la CSN participait hypocritement à des réunions intersyndicales au sommet des centrales et préparait un programme ("le coup d'état") de maraudage, de salissage, de division et de haine. Charmants amis... n'est-ce pas? Nous n'avons pas le droit d'accepter une telle attitude qui détruit la solidarité et tout le syndicalisme en géné-

ral. Je trouve heureux toutefois que le président de la FTQ l'ait soulevé lors d'un interview donné au journaliste du Journal de Montréal. (Annexe II).

Elle a divisé et divise le mouvement syndical

Il est évident que la CSN a fait avorter encore une fois le Front commun et qu'elle a divisé sauvagement le mouvement syndical pour ses intérêts personnels. Cela même au détriment de ses propres affiliés. Il faut le répéter, pendant que les travailleurs(ses) du secteur privé étaient à faire du porte à porte et à amasser dans les usines, auprès des travailleurs(ses) qui ont encore un emploi, quelques sous pour aider les plus démunis, à la CSN on mettait sur pied ce programme systématique d'attaque et de division des travailleurs(ses) du secteur privé.

Les pots cassés, ça se paye! Voici que quelques semaines plus tard, on retrouve dans les journaux des articles qui parlent par eux-mêmes. (Annexe III).

La CSN a encore fait un beau gâchis et elle n'a pas le choix, elle doit réparer les pots cassés. Elle se retourne donc vers ses membres dont ceux du secteur public et parapublic et leur demande de financer le maraudage dans le secteur privé au Québec. Les vrais travailleurs(ses) du Québec, ils écoutent et comprennent. Ceux qui recherchent la survie dans l'abus afin d'obtenir le pouvoir sont des destructeurs. Ceux qui recherchent l'adhésion syndicale dans la division des travailleurs(ses) sont des destructeurs. À moins que tout ce beau monde revienne rapidement sur terre, ils trouveront tout à l'heure des lendemains de veille passablement durs à prendre.

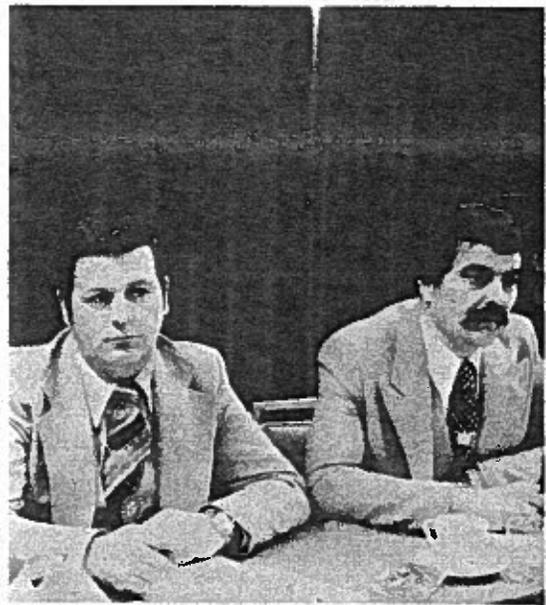
Je crois quant à moi pouvoir saisir quelques-unes des raisons de ce maraudage systématisé:

La CSN veut percer à tout prix dans le secteur privé car elle a une peur terrible de continuer d'être représentative du secteur public seulement, ce qui la rend vulnérable.

Elle a un énorme besoin d'argent, donc de cotisations syndicales.

Il y a de la part d'élites québécoises de la CSN cette mauvaise volonté, qu'elles traînent depuis le temps où la CSN était la CCTC, de vouloir comme le souhaitait son aumônier de sauver les travailleurs(ses) malgré eux.

Il faut bien noter qu'une telle politique de maraudage est en fait un aveu, sans détour, de sa faiblesse. Ce n'est pas pour rien et pas surprenant que la coordination du secteur privé de la CSN soit assurée par une ex-présidente d'une fédération du secteur public.



Patrice Mercier, président des métallos des Industries Métaux Noranda, à Montréal-est, et Claude Soucy, de Murdochville.



Louis Laberge, président de la Fédération des Travailleurs du Québec, a lancé le projet d'un Fonds de solidarité.

Programme d'action contre la crise

Face au chômage, aux mises-à-pied et au danger que courent un grand nombre de travailleurs(ses) de perdre leur emploi, la FTQ s'est donnée un véritable plan d'action face à la crise actuelle et le président Louis Laberge, lançait récemment le projet d'un fonds de solidarité. Alors parlons-en un peu.

L'idée est que les travailleurs(ses) du Québec injectent dans l'économie québécoise des argents qui créeraient des emplois et pourraient stabiliser le monde industriel, surtout la moyenne et petite entreprise.

Chez les Métallos, nous avons salué le projet lors de notre dernière assemblée annuelle et nous le saluons et le supportons de nouveau. Ceci ne se fera pas sans de hauts cris forts stridents des détenteurs de nos richesses et de nos institutions financières. Imaginez cela d'ici! Des travailleurs(ses) du Québec qui sont en train ensemble d'en sortir! Cela veut dire pour ses notables d'admettre leur incapacité de faire face à la crise actuelle et l'acceptation de leur faiblesse et de leur incompétence.

Au congrès de la FTQ de l'automne, nous devons discuter et appuyer ce projet.

Pendant des années, nous avons été à la merci de décisions économiques qui arrivent ailleurs. Aujourd'hui, le président de la FTQ nous rappelle qu'une bonne partie de la solution est ici et il a bien raison. Si on a les gouvernements qu'on mérite, on a aussi la société qu'on veut bien se donner. Ce projet de fonds de solidarité à mon sens c'est toute une révolution, non pas au sens péjoratif du terme, mais dans son sens le plus large et le plus positif. Quand je regarde autour de moi et que je vois des Sidbec, des Gaspé Copper, des Schefferville, les régions du fer et de l'amiante, je ne suis pas certain de connaître toutes les solutions aux problèmes auxquels nous avons à faire face, et des stratégies à prendre et qui sont nécessaires dans l'immédiat et à long terme.

Il faut réagir

Je suis persuadé d'une chose cependant, il nous faut réagir. Pendant que la crise sévit, des employeurs en profitent du mieux qu'ils le peuvent, et ne nous laissons pas leurrer... eux préparent demain. De plus en plus dans les journaux, il est question de nouvelles technologies et de robotisation de l'entreprise. Ce qui est loin de nous rassurer quant au niveau de l'emploi pour la période après-crise. Il faut donc réajuster notre tir dans la direction de ce qui s'en vient à grands pas.

Négociation-participation

S'objecter à la nouvelle technologie semble illusoire et vouer à l'échec. D'abord, tous sont d'accord pour dire que l'industrie qui ne se modernise pas est appelée à court terme à mourir... donc, pas plus de "jobs". La stratégie syndicale qui me semble la plus appropriée et la plus réaliste est celle qui offre le plus de possibilités à nos membres, soit l'approche de négociation-participation. Bien sûr, cette approche à elle seule ne donne pas de garantie toute "cuite" d'avance et elle nous oblige à avoir l'oeil bien ouvert et surtout le bon. Il est essentiel pour ce faire d'avoir un syndicat local bien solide, des officiers qui travaillent en équipe et près de leurs militants et de leurs membres qui doivent être bien informés et bien éveillés. La négociation-participation ne peut être efficace sans d'abord que les travailleurs le souhaitent et le veulent.

Parce que d'abord des patrons vicieux tenteront devant les nouveaux défis de diviser le travailleurs, de mettre en cause les permanents et les officiers, et lorsque faisable, voudront détruire et faire disparaître le syndicat en place. À ce chapitre nous le savons tous, nous ne pouvons compter sur les gouvernements pour nous aider, car ils ne lèvent pas le petit doigt devant les manœuvres patronales contre la syndicalisa-

tion. Dans mon dernier rapport moral, j'en ai parlé abondamment et comme je l'ai décrit en 1982, je peux vous dire qu'en 1983 la situation est encore pire.

Parce qu'aussi des membres peu informés peuvent devenir forts inquiets, voire même hostiles à toutes approches de négociation-participation avec leur employeur. Alors, les travailleurs(es) pourront dans certains cas remettre en question toute l'action syndicale, voire le syndicat lui-même et il s'en trouvera toujours des "organiseurs maraudeurs" qui sont payés et prêts à faire le sale boulot pour créer la zizanie et alimenter la division.

Parce qu'également notre approche en a toujours été une de revendication, d'attaques, de dénonciation et d'exigences, et pour cause. Pendant que tout allait pour le meilleur des mondes, pendant que les profits sortaient par les oreilles des compagnies et que l'inflation nourrissait encore mieux les plus gros, le mouvement syndical a dû se battre durement pour obtenir justice. Le mouvement syndical se devait de se débattre farouchement pour sa survie.

Un patronat abusif

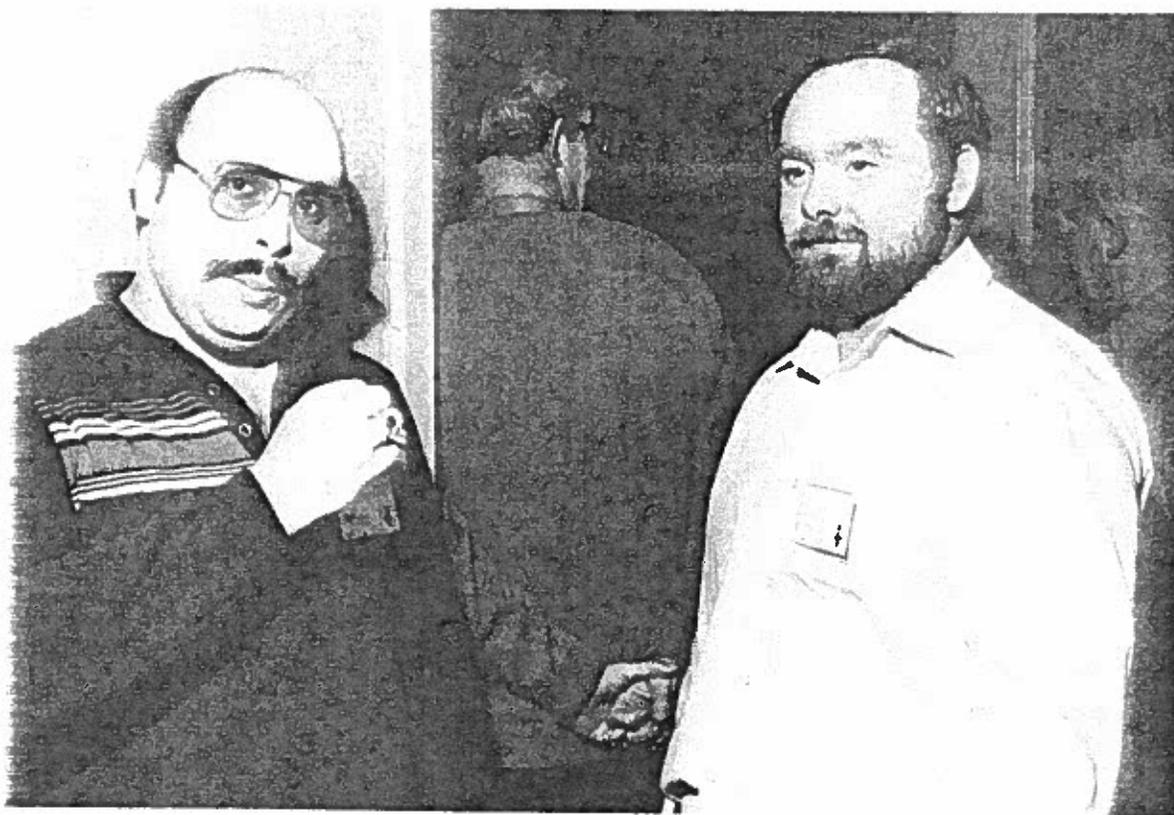
Devant un patronat trop souvent irresponsable et abusif, nous n'avions d'autre alternative que de réagir très fort et nous l'avons fait. Nous avons donc bâti des militants syndicaux forts, compétents et actifs.

À mon sens, toute notre action syndicale doit demeurer ferme et le défi des dirigeants syndicaux sera encore plus exigeant dans l'avenir et leur rôle sera de plus en plus important. Avec un employeur qui ne veut rien savoir, notre réponse est la même: on ne veut rien savoir. Avec un employeur clairvoyant, nous devons aussi être clairvoyants, et avec un employeur antisyndical, nous n'aurons pas d'autre choix que de nous défendre face à un tel comportement. Il n'y a pas grand place là pour le dialogue. La négociation-participation des travailleurs(es) dans l'industrie où ils travaillent, ça me semble plus que normal. La négociation-participation des

travailleurs aux méthodes et au choix des machines de production me semble promettre un avenir meilleur. Y a-t-il plus normal que des travailleurs puissent établir, avec leur employeur, les cédules de travail et les jours de congé? Nous avons besoin de nous donner des outils collectifs de défense et de revendication face au fameux problème des fusions de tâches, contre les changements technologiques qui nous arrivent, et face aux problèmes nouveaux comme la répartition du travail, la réorganisation du travail, les méthodes et les machines de production, etc. Voilà autant de sujets qui, trop souvent à ce jour, sont demeurés les sacro-saints intouchables droits de gérance.

Les travailleurs connaissent...

Vous êtes bien placés pour le savoir, vous qui, à chaque jour, avez à vous battre pour défendre vos droits. Les employeurs manquent trop souvent le bateau parce que comme les gouvernements, ils ont peur des travailleurs. Les travailleurs ont une expérience certaine et des connaissances très spécifiques de leur entreprise. Changer des modes traditionnelles de gestion veut dire accepter la participation des travailleurs. Il y va de l'intérêt de tous et les travailleurs veulent sauver "leur job". Les travailleurs, quant à eux, veulent savoir où on s'en va. Ils ont besoin plus que jamais d'un bon leadership et l'animation qu'on nous propose ne saura jamais le remplacer. Ces nouvelles approches de gestion ne doivent pas nous faire peur, au contraire; elles doivent plutôt nous stimuler. Pour pouvoir jouer un véritable rôle de leadership, il faut nous accepter comme véritables partenaires et l'on doit nous en donner les moyens. Connaître la situation de l'entreprise et être informé, c'est fondamental! Pour pouvoir bien saisir l'ampleur du dossier, on doit nous donner tout l'entraînement dont on a besoin. On appelle cela de la formation. La formation des travailleurs(es), ça veut aussi dire des gouvernements qui cessent de lésiner avec des détails et qui se donnent une véritable politique d'éducation des adultes.



Michel Levac et Robert Bernier, métallos de Bombardier, à Montréal.

Cela veut dire des gouvernements qui n'ont pas peur d'accorder des subventions encore plus importantes pour la formation syndicale. Cela exige un changement d'attitude. Un peu moins de panique inutile et un peu plus de courage et de réalisme, cela aiderait.

La formation et l'information sont deux outils essentiels pouvant permettre aux travailleurs(ses) d'avoir au moins une main bien agrippée à leur futur.

L'entreprise qui veut survivre se doit d'emprunter cette route et le syndicat se doit d'être présent partout pour y planter les balises qui assureront une plus grande sécurité d'emploi et un véritable droit de regard des travailleurs sur leurs conditions de travail et sur la situation dans leur entreprise. **Il faut cependant s'assurer que ces nouvelles approches soient bien com-**

prises de nos membres et passent toujours par la structure syndicale et le mécanisme démocratique du fonctionnement syndical.

Sur le plan syndical, je l'ai souvent dit, il nous faut être de plus en plus proches de nos membres. Il ne faut pas avoir peur de leur soumettre les problèmes que nous rencontrons, leur demander leur appui, et les **faire participer à plein** à l'action syndicale quotidienne. Le patron tentera de plus en plus d'éloigner les officiers syndicaux des membres en discutant et souvent en solutionnant, avec eux seuls, les problèmes rencontrés. Je soumets que cette stratégie patronale est bien connue et il ne faut pas se laisser embarquer. L'action syndicale, la vraie, se vit et se sent dans la "shop" sur le "shop floor" avec nos membres.



Le comité d'aide aux métallos sans-emploi de Union Carbide, à Beauharnois, est fort actif.

Des comités de sans-emploi un peu partout

Pour ceux et celles de nos membres qui sont sans travail, ils ont besoin plus que jamais de sentir notre présence et notre appui. Je veux vous demander d'aider ceux et celles qui sont sans travail, qui sont de bons Métallos depuis des années et qui sont frappés par ces mises à pied sauvages. Ces derniers temps plus particulièrement, j'ai pu profiter des circonstances qui m'étaient offertes pour rencontrer plusieurs militants Métallos. J'ai visité des usines ici et là et j'ai rencontré des hommes et des femmes qui, aux prises avec de nombreux problèmes syndicaux (mises à pied, finances, inquiétudes), ont su maintenir un niveau incroyable d'efficacité de leur action syndicale. Je veux féliciter tous ceux et celles qui ont su utiliser toute l'imagination, dont est capable un Métallo, pour mettre sur pied toutes sortes d'activités riches en chaleur humaine, revalorisantes sur le plan syndical et bienfaitantes pour les moins nantis. La gamme va du déjeuner aux "beans" au souper-théâtre, de soirées et d'activités sociales aux activités sportives et de loisirs, de réunions de comités à des réunions familiales, de comptoir d'alimentation au détail en gros... et j'en passe.

Un peu partout au Québec, des hommes et des femmes Métallos ont mis sur pied, sous différentes formes d'action, un **Comité d'aide à leurs membres qui sont sans emploi**. Pendant des années, quand l'économie était à son meilleur, le Syndicat des Métallos a grandi et ses racines se sont étendues un peu partout sur le territoire québécois. Dans les sections locales des Métallos, la même chose s'est passée, et elles ont grandi et se sont bien enracinées chez les travailleurs(ses) de leur usine.

C'est durant cette même période de temps que des pas de géants ont été franchis au niveau de la revendication. Notre action syndicale forte, bien orchestrée, a donné ses fruits. Aujourd'hui, ça frappe

dur et des employeurs veulent en profiter. Sur le plan syndical, il ne faut jamais oublier que nous devons nos succès à tous nos confrères et compagnes Métallos qui, par leur détermination et leur appui, nous ont accordé de meilleures conditions de vie et de travail. Ils et elles se retrouvent aujourd'hui, par milliers, sans emploi. Plusieurs parmi eux, y perdront leur maison, d'autres s'endetteront, des ménages se retrouvent brisés à jamais, et la dignité en prendra pour son rhume à moins que tous ensemble nous intervenions et leur tendions la main.

Ne pas s'isoler

Il arrive trop souvent hélas qu'un travailleur, frappé par une mise-à-pied, se retire chez lui, s'isole et se sente coupable de la situation. Il se referme sur lui-même et trop souvent, c'est le découragement parce qu'il peut se culpabiliser.

Un travailleur ou une travailleuse qui a toujours gagné sa vie honorablement et qui s'est obtenu un peu plus de respect et de dignité, ne sait pas comment réagir devant une telle catastrophe. Les travailleurs(ses), qui pendant des décennies ont travaillé ensemble et qui ont bâti l'entreprise, ont appris à se connaître et à s'aimer. Lorsque les mises-à-pied sont survenues, le déchirement fut douloureux. On ne voulait pas se séparer, on ne voulait pas perdre ses amis. On n'a pas voulu, ni mérité ce qui arrive. Je trouve essentiel d'offrir cet espoir d'appui et d'aide aux Métallos qui sont sans emploi. C'est ainsi qu'on retrouve un confrère ou une compagne en mise-à-pied, qu'on frappe à sa porte, qu'on lui tend la main, qu'on lui donne le coup de main nécessaire.

Nous savons que la situation économique actuelle ne peut durer plus longtemps et se doit de changer. Lorsque l'économie reprendra, seront alors rappes-

lés au travail ceux et celles qui ont été frappés par la crise. Il serait illusoire de prétendre obtenir d'eux toute la solidarité et l'appui nécessaires pour reprendre le terrain perdu si pendant les jours difficiles, nous les avons ignorés.

S'organiser

Tous les syndicats locaux des Métallos qui ont mis sur pied des **Comités d'aide aux sans-emploi** méritent toute notre admiration. Ils ont su s'organiser pour aider leurs confrères et compagnes de travail dans le besoin. Plus tard, lorsqu'ils(elles) seront de retour au travail, lorsque leur solidarité et leur appui seront demandés, je suis assuré qu'ils vous seront acquis d'avance.

Tous ceux et celles du mouvement syndical qui auront bâti cette solidarité durant la crise, et ceux des Métallos en particulier, seront très fiers d'avoir maintenu ce flambeau syndical de l'espoir auprès de nos confrères et nos compagnes les plus démunis, et d'avoir continué à assurer leur dignité en tant que travailleurs et Métallos.

Programmes

Cet automne, comme je vous l'ai dit, aura lieu le Congrès de la FTQ. Je souhaite que nous y soyons nombreux. Nous aurons à adopter le programme du fonds de solidarité, plusieurs résolutions seront débattues et adoptées.

Il nous faut exiger avec encore plus de force, une véritable législation face aux fermetures de mines et d'usines et face aux licenciements collectifs.

Nous devons exiger avec encore plus de vigueur des amendements trop attendus au Code du Travail du Québec, de façon à permettre un véritable accès à la syndicalisation.

D'ici ce temps-là, nous aurons à continuer la lutte, nous aurons à syndiquer d'autres Métallos qui sont bien mal pris et nous devons continuer à renforcer nos liens de solidarité avec nos membres, entre officiers syndicaux et entre tous les Métallos québécois.

Nous devons également combattre encore plus fort pour conserver le terrain gagné et s'organiser pour que les employeurs nous accordent dans le secteur privé, une bonne sécurité d'emploi.

Pour y parvenir les moyens et l'imagination ne manqueront pas. C'est comme ça qu'avant, nous les Métallos, avons gagné des choses, c'est comme ça qu'aujourd'hui, nous allons réussir, et c'est comme ça que demain ceux qui prendront la relève le feront.

Encore une fois, félicitations et merci!

Je vous donne donc rendez-vous dans les trois jours qui suivent aux délibérations de notre Congrès Canadien d'Orientation et, en décembre prochain, au Congrès de la Fédération des Travailleurs du Québec.



ANNEXE I

FÉDÉRATION DE LA MÉTALLURGIE

1601, ave de Lorimier, Montréal, Québec, H2K 4M5 • Tél.: (514) 598-2137

Montréal, le 11 février 1983

Au responsable à l'organisation
de chaque CONSEIL CENTRAL

Camarade,

Le membership de notre Fédération est passé, du 1er janvier 1981 au 31 décembre 1982, de 27,000 à 19,000 membres, soit une perte nette de 8,000 membres et donc d'autant d'emplois.

Cet état de fait est dû aux mises à pied massives, aux fermetures d'usine, au travail à temps partagé, etc. que les syndicats qui nous sont affiliés ont subi.

Le dernier Congrès de notre Fédération, prenant connaissance de cette baisse importante de membres, a adopté une carte syndicale d'organisation que tu trouveras en annexe.

Il va de soi que le contenu de cette carte d'organisation est exhaustif, peut contenir des erreurs et que toute nouvelle organisation qui nous sera soumise sera évaluée à sa pleine valeur.

Nous te rappelons, cependant, que notre Congrès a établi à 50 membres le minimum requis afin que les nouvelles organisations soient acceptées par notre Fédération.

Les membres actuels de notre Fédération ont aussi promis leur aide inconditionnelle, afin que les tentatives d'orga-

.../...

BUREAUX DE LA FEDERATION DE LA METALLURGIE

QUÉBEC 155 est 25 ^e J. Charest Québec G1K 3G6 (418) 647 5045	ARMOUSKI 124 rue Ste Marie Armoûski G5E 4E3 (418) 723 7811	SHAWINIGAN 427 rue Wilton Shawinigan G9K 1A2 (819) 536 4434	SHERBROOKE 163 rue Acadie Sherbrooke J1M 2J3 (815) 563 8044	SOREL 900 rue de l'Éclair Sorel J3R 2R8 (514) 747 5643	THÉSFORD MINES 538 rue Labbe Thérèse Mines G6C 7A8 (418) 334 3168	
SAH COMEAU 95 ^e rue Comtois Mauricie G5C 7A5 (418) 589 6685	CHAPAIS & 3 ^e Avenue Chapais G0W 1M0 (418) 745 2515	CHICOUTIMI 73 Arthur Menet Sud Chicoutimi G7M 3M9 (418) 549-7540	GRANBY 371 rue St Jacques Granby J2G 3N5 (418) 372 4937	JOLIETTE 193 rue Montcalm Joliette J6E 5G4 (514) 756 1038	MONTRÉAL 1601 Ave. De Lorimier Montréal H2K 4M5 (514) 598 2137	ROKROBA 10 ^e 1 ^{re} Rue Rokroba J9K 1Z8 (819) 764-9541

ANNEXE I (SUITE)

nisation dans votre région soient couronnées de succès.
N'hésite donc pas à demander leur aide.

Syndicalement,



MV/mpm

Magella Verville
Responsable à l'organisation

c.c. Jacques St-Georges
Aux présidents des syndicats
affiliés à la Fédération de la métallurgie (CSN)
Au conseiller syndical CSN de la région.
Dossiers.

ANNEXE I (SUITE)

PRIORITÉS D'ORGANISATION PAR RÉGION

SUD-OUEST

800 GOODYEAR
 300 UNION CARBIDE
 80 THEMOSET PLASTICS
 300 ALCAN
 120 HOFFMAN LAROCHE
 300 CIL

COTE-NORD

150 GARAGES BAIE COMEAU
 HAUTERIVE

DRUMMONDVILLE

60 EQUIPEMENT PROULX
 75 BILTRITE
 150 FOSTER REFRIG.
 125 ITE
 100 PRESTOLITE BATTERY
 750 GTE SYLVANIA
 100 BEEKAY CORPORATION
 125 BEROL LTEE
 100 SODEL

GASPÉSIE

1400 MINES CUIVRE GASPÉ
 1300 MINES NORANDA

GRANBY

200 CAOUTCHOUC ACTON
 70 STEDFAST RUBBER
 50 IVG RUBBER
 150 ROSKI LTEE

GRANBY (suite)

80 PLASTIQUES GM
 200 BOW PLASTIQUES
 80 CONSUMERS GLASS
 80 MANSONVILLE PLASTICS
 100 CRESWELL DOMEROY
 300 STANLEY WORKS
 150 SPACE RESEARCH CORPORATION
 1400 BOMBARDIER LTEE
 800 IBM
 80 FEDERAL
 300 TUPPERWARE
 300 RALEIGH
 100 PIONEER TRANSFORMATION
 350 CGE (en construction)

OUTAOUAIS

200 MINES HILTON
 150 MONTEBELLO METAL
 600 NORTHERN TELECOM
 300 ERCO INDUSTRIE

JOLIETTE

80 PLASTIQUES CYNNAC
 300 INDUSTRIES ABEX
 150 ACIER PHOENIX
 100 METAL McGRUER

LAURENTIDES

200 BARON RUBBER
 750 UNIROYAL
 100 FONDERIE DION

ANNEXE I (SUITE)

SOREL (suite)

150 POUDRES METALLIQUE
 200 ASEA
 150 GULF
 200 TIOXIDE

RICHELIEU-YAMASKA

250 GRIFFIN STEEL
 500 SIVACO WIRE & NAIL
 400 INDUSTRIAL FASTENERS
 500 INFASCO
 100 MATERIEL INDUSTRIEL
 700 HUPP CANADA

ST-JEAN

300 CYANAMID
 100 CARLEW CHEMICAL
 150 JOHNS MANVILLE
 400 PJ STAMPINGS
 400 PIRELLI CABLES
 200 INT. HARVESTER
 400 SINGER
 300 WESTINGHOUSE
 200 IBERVILLE FITTING
 400 LEVITON
 350 BRISTOL-MYERS
 300 CCM

THETFORD

200 LYNN McLEOD METAL
 400 MINES D'AMIANTE BELL

TROIS-RIVIÈRES

500 CANRON
 200 SANGAMO

TROIS-RIVIÈRES

500 WESTINGHOUSE
 300 SKW

VICTORIAVILLE

500 FORANO
 80 DOMINION COMB

SEPT-ILES

1200 IRON ORE
 400 FER ET TITANE
 500 MINES WABUSH
 125 GARACES SEPT-ILES

ANNEXE I (SUITE)

LAURENTIDES (suite)

150 PROFILES REYNOLDS
 150 VAPOR CANADA
 150 ITT WIRE & CABLE
 700 CIL
 300 CANADIAN SAFETY FUSE

MONTRÉAL

500 UNIROYAL
 500 ARMSTRONG CORK
 GOOD YEAR
 200 PLASTIQUES CANRON
 700 SIDBEC DOSCO
 1000 CANADIAN STEEL FOUNDRIES
 1500 CANADIAN COPPER REFINERS
 600 METAUX NORANDA
 700 DOMINION BRIDGE
 CANADIAN LIQUID AIR

NORD-OUEST QUÉBÉCOIS

400 MINES SIGMA
 100 MINES CAMFLO
 300 MINES EST MALARTIC
 400 MINES LAMAQUE
 500 MINES PATINO
 300 MINES ORCHAN
 100 SOUDURE GAMACHE

QUÉBEC

150 GOODYEAR
 150 LYSTER DIECASTING
 150 FONDERIE STE-CROIX
 150 ACIERS CANAM
 150 REYNOLDS CABLE

QUÉBEC (suite)

200 PREVOST CAR
 400 INDUSTRIES L'ISLET
 400 CGE
 400 REED LTEE

BAS ST-LAURENT

150 QUEBEC IRON FOUNDRIES

SAGUENAY

500 ALCAN ALMA
 5000 ALCAN ARVIDA
 300 CANAM
 600 GRANDE BAIE

SHAWINIGAN

200 LAURENTIDE CHEMICAL

SHERBROOKE

2500 CANADIAN JOHNS MANSVILLE
 300 BILTRITE
 300 BF GOODRICH
 150 GENERAL PLASTIC
 150 PLASTIQUES LASALLE
 150 GENPAK
 600 COMBUSTION ENGINEERING
 150 UNION
 200 LITTON
 600 INGERSOL RAND

SOREL

1500 SIDBEC DOSCO

En pleine campagne contre la loi 111

UN DOCUMENT DE LA CSN A FAIT AVORTER LE PROJET DE RÉUNION DES ÉTATS GÉNÉRAUX DES CENTRALES

Dans les derniers milles des négociations du Front commun du secteur public, un document de régie interne d'une fédération de la CSN est venu semer la division dans les rangs syndicaux et a fait avorter le projet d'une réunion des États généraux des trois centrales pour résister à la Loi 111.

Luc Rufiangue

La Fédération des travailleurs du Québec (FTQ) a en effet mis la main sur une lettre de la Fédération de la métallurgie (CSN), envoyée au responsable à l'organisation de chaque conseil central de la Confédération des syndicats nationaux (CSN) ainsi qu'à chacun de ses

affiliés, qui dresse une liste des priorités dans le maraudage de nouveaux syndicats. Près de 80% des entreprises mentionnées dans cette liste se trouvent à être syndiquées avec des affiliés de la FTQ, principalement les Métallos. Le document rappelle en outre que le dernier Congrès de cette fédération a

établi à 50 membres le minimum requis pour accepter l'adhésion d'un nouveau syndicat. Datée du 11 février, cette lettre arrivait en plein dans le débat entourant l'adoption de la Loi 111. Finalement sanctionnée le 17 février,

«Bombe atomique»

Cette lettre a eu l'effet d'une «bombe atomique» au bureau de la FTQ, selon l'expression du président de cette centrale, M. Louis Laberge, et a beaucoup refroidi l'ardeur des membres de cette centrale, principalement du secteur privé, pour appuyer la lutte des syndiqués du secteur public. Sur ses 350 000 membres, la FTQ n'en compte en effet que 32 000 dans le Front commun.

Une réunion extraordinaire du Conseil général et du Conseil consultatif de la FTQ a alors eu lieu à Montréal, le 4 mars, où Louis Laberge a eu de la difficulté à contenir le ressentiment de ses troupes.

Finalement, chaque centrale est partie de son côté avec son plan de résistance à la Loi 111 et le secteur privé, en particulier, est demeuré bien tranquille contrairement à ce qui s'était passé en 1972 alors qu'on avait presque assisté à une grève générale de tous les tra-

vailleurs syndiqués. Selon des sources à l'intérieur de la CSN, le vice-président responsable à l'organisation, M. Pierre Merrille, et le service de l'organisation de la centrale n'ont pas été consultés et n'ont pris connaissance de la «commande d'épicerie» de la Fédération de la métallurgie qu'après coup.

Le président de la CSN, M. Donatien Corriveau, convient que cette fameuse lettre est survenue à un moment très inopportun dans les négociations du secteur

public, mais il ajoute qu'il n'y a pas de campagne systématique de maraudage contre la FTQ à la grandeur de la CSN et que les fédérations sont des organisations autonomes. Quant au président de la Fédération de la métallurgie (CSN), M. Pierre Dupont, celui-ci déclare que, malgré les apparences, la directive interne ne visait pas nécessairement la FTQ et qu'avant d'entreprendre quelque campagne d'organisation que ce soit, il faut vérifier si on a des contacts à l'inté-

rieur des entreprises visées.

Pas d'entente

M. Dupont a rappelé qu'il y avait déjà eu des tentatives pour civiliser la pratique du maraudage entre la CSN, la FTQ et la C.B.Q., mais sans grand succès. En l'absence de protocole

d'entente entre les centrales, celui-ci ne voit pas pourquoi sa fédération devrait s'abstenir de marauder alors que l'organisation rivale, les Métallos, en fait autant. Dans les deux centrales, on est cependant conscient que ces campagnes fratricides coûtent très chères et que ce sont finalement les travailleurs qui en sont les victimes. Souvent, la rivalité entre deux syndicats aura pour résultat de retarder de plusieurs mois les négociations pour le renouvellement de la convention collective.

Le maraudage a surtout comme conséquence de perpétuer les divisions à l'intérieur du mouvement ouvrier et retarde d'autant plus, selon Louis Laberge, l'établissement d'un nouveau contrat social à l'avantage des travailleurs.



Photo Le Journal - Claude RIVEST

Le président de la FTQ, M. Louis Laberge, a eu de la difficulté à contenir le ressentiment de ses troupes, qui sont principalement dans le secteur privé.

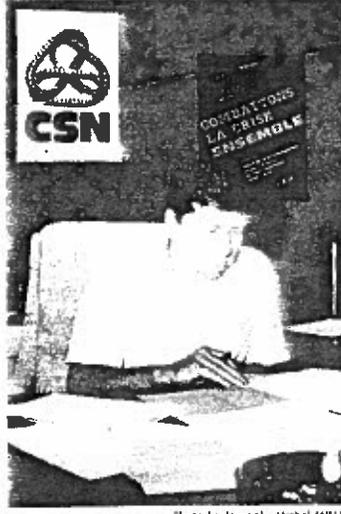


Photo Le Journal - Michel MILLER

Le président de la CSN, M. Donatien Corriveau, convient que ce document est survenu à un moment très inopportun dans les négociations du secteur public.

Crise à la CSN

Des élus dénoncent: la centrale est contrôlée par les "permanents"

Sérieux conflit avec la FAS

Le bureau confédéral de la Centrale des syndicats nationaux (CSN) est en proie à une crise financière grave. Les dirigeants dénoncent un contrôle exercé par les permanents et un manque de transparence. Un conflit sérieux s'est également développé avec la Fédération des associations de salariés (FAS) à l'occasion d'un congrès.

Grave déficit à la CSN

Fortes possibilités d'une hausse des cotisations

DANIEL MARSOLAIS

La Confédération des syndicats nationaux (CSN) est en proie à une crise financière grave. Les dirigeants dénoncent un contrôle exercé par les permanents et un manque de transparence. Un conflit sérieux s'est également développé avec la Fédération des associations de salariés (FAS) à l'occasion d'un congrès.

Appel à la solidarité durant la crise financière

par Pierre PELCHAT

Il va falloir arrêter ces maudits antagonismes sinon la courbe va décrire un V à l'envers. Il va falloir régler la situation en face. Tranchant avec le son plus concluant de son message d'ouverture, le président de la CSN, M. Donatien Corvea, a servi une mise en garde aux délégués au conseil confédéral afin que les difficultés financières de la centrale ne soient pas une nouvelle occasion pour attiser les conflits internes.

Le dernier congrès de la CSN qui avait opté de se retirer de cet organisme gouvernemental, du moins au niveau du conseil d'administration.

Par ailleurs, les résultats de ces délibérations pourraient remettre en cause la crédibilité de certains objectifs poursuivis par la centrale, entre autres, si on ne se précipite à des compléments alors que la CSN demande aux gouvernements de créer des emplois.

La FAS au coeur du désaccord

Frictions entre élus du privé et du public

par Pierre PELCHAT

Le bureau confédéral de la Centrale des syndicats nationaux (CSN) est en proie à une crise financière grave. Les dirigeants dénoncent un contrôle exercé par les permanents et un manque de transparence. Un conflit sérieux s'est également développé avec la Fédération des associations de salariés (FAS) à l'occasion d'un congrès.

Un conflit sérieux s'est également développé avec la Fédération des associations de salariés (FAS) à l'occasion d'un congrès. Les dirigeants dénoncent un contrôle exercé par les permanents et un manque de transparence.

CSN: crise financière imputable aux fermetures d'usines

QUEBEC (ICI) — La crise financière que traverse la Confédération des syndicats nationaux (CSN) est principalement attribuable à la diminution du nombre des cotisants suite à la diminution des salaires et à la fermeture de la centrale. M. Léopold Beaulieu, président de la centrale, a affirmé que le nombre de cotisants a diminué de 100 000 personnes.

Hausse possible des cotisations

CSN: déficit anticipé de \$10 millions

Le bureau confédéral de la Centrale des syndicats nationaux (CSN) est en proie à une crise financière grave. Les dirigeants dénoncent un contrôle exercé par les permanents et un manque de transparence. Un conflit sérieux s'est également développé avec la Fédération des associations de salariés (FAS) à l'occasion d'un congrès.

Diminution du budget de la CSN prévoit un déficit budgétaire de \$3,7 millions

par Pierre PELCHAT

Le budget de la Centrale des syndicats nationaux (CSN) pour l'année 1983 prévoit un déficit de 3,7 millions de dollars. Les dirigeants dénoncent un contrôle exercé par les permanents et un manque de transparence.

Le budget de la Centrale des syndicats nationaux (CSN) pour l'année 1983 prévoit un déficit de 3,7 millions de dollars. Les dirigeants dénoncent un contrôle exercé par les permanents et un manque de transparence.

Les délégués au conseil confédéral de la Centrale des syndicats nationaux (CSN) ont approuvé un budget de 114 millions de dollars pour l'année 1983. Le budget prévoit un déficit de 3,7 millions de dollars.

Le bureau confédéral de la Centrale des syndicats nationaux (CSN) est en proie à une crise financière grave. Les dirigeants dénoncent un contrôle exercé par les permanents et un manque de transparence. Un conflit sérieux s'est également développé avec la Fédération des associations de salariés (FAS) à l'occasion d'un congrès.

Le budget de la Centrale des syndicats nationaux (CSN) pour l'année 1983 prévoit un déficit de 3,7 millions de dollars. Les dirigeants dénoncent un contrôle exercé par les permanents et un manque de transparence.

Le budget de la Centrale des syndicats nationaux (CSN) pour l'année 1983 prévoit un déficit de 3,7 millions de dollars. Les dirigeants dénoncent un contrôle exercé par les permanents et un manque de transparence.



“Chaque syndicat local devrait mettre sur pied un comité pour les sans-emploi. Nous devons tout faire, en tant que syndicat, pour que nos membres ne soient pas seuls et isolés lorsqu’ils sont en période de difficulté causée par la crise. Nous devons être plus proches les uns des autres, bâtir une solidarité encore plus grande, et — lorsque nous serons de retour au travail — nous serons fiers d’avoir maintenu des liens de fraternité entre nous”.

— Clément Godbout
directeur

Syndicat des Métallos (FTQ)
1290 St-Denis
Montréal
H2X 3J7 288-7200

